Image not found or type unknown

Décès de la compagne d'un ami qui était elle-même locataire du logement

Par **LucileO**, le **29/07/2021** à **11:52**

Bonjour,

J'ai un ami qui vivait avec sa concubine depuis 20 ans environ dans un appartement, le problème c'est que tout était à son nom à elle et que lui avait une domiciliation à l'association ALIS(parcours d'errance et addiction). Le souhait de mon ami serait de savoir par quel moyen il pourrait prouver sa présence depuis au moins un an dans ce logement avant la date du décès.(Par la demande de Grand Lyon Habitat) sachant qu'il n'a aucun document, serait-il possible de récolter des témoignages de voisins? ou par un autre biais?

Il n'est pas en état de poser toutes ces questions ou de se mobiliser tellement il est effondré. De plus il refuse totalement de rendre les clefs de l'appartemment ce qui va mener GLH à engager des démarches d'exclusion de l'appartemment (sachant que cela peut prendre 18 mois donc peut-être lui trouver une solution de relogement entre temps mais il souhaitait conserver l'appartemment.)

Je vous remercie, en attendant votre réponse,

cordialement

Lucile

Par **P.M.**, le **29/07/2021** à **17:00**

Bonjour,

Si j'ai bien compris le bailleur demande à cette personne de prouver sa présence dans l'appartement pendant au moins un avant le décès de sa compagne...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés